



Communiqué de presse

Montpellier, le 19 mars 2025

Lancement de l'appel à projets expérimental fOCsi : le Fonds Occitanie pour la solidarité internationale

La Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, Montpellier Méditerranée Métropole et le réseau régional Occitanie Coopération, avec le soutien de l'Agence française de développement, lancent fOCsi, une expérimentation de fonds mutualisé pour soutenir les initiatives des associations de solidarité internationale basées en Occitanie.

Dans un contexte géopolitique d'une grande instabilité, l'Occitanie réaffirme son engagement en matière de coopération et de solidarité internationales. Dans ce cadre, **la Région Occitanie, Montpellier Méditerranée Métropole et Occitanie Coopération, avec le soutien de l'Agence française de développement, lancent fOCsi, le Fonds Occitanie pour la solidarité internationale.**

Cette expérimentation invite les collectivités d'Occitanie et les autres partenaires à mutualiser leurs ressources pour **soutenir les associations de la région qui portent des projets de développement à l'international**. L'objectif : **accompagner leurs initiatives pour apporter des réponses durables et adaptées aux besoins des territoires d'intervention.**

« Fidèle à sa stratégie Europe et International adoptée en 2023, la Région soutient de nombreux projets d'associations qui œuvrent et font rayonner les valeurs de l'Occitanie au-delà des frontières nationales. En lançant cet appel à projets expérimental fOCsi, elle fait une nouvelle fois la démonstration de son engagement en matière de solidarité et de coopération internationales. Elle participe à l'effort collectif visant à réduire les inégalités et garantir l'accès aux droits fondamentaux à travers le monde. A l'heure où la situation européenne nous oblige à faire preuve d'unité et à mobiliser nos forces, je me réjouis de cette initiative partenariale et invite tous les porteurs de projets à se faire connaître. » **a déclaré la présidente de la Région Carole Delga.**

« Depuis 2016, Montpellier Méditerranée Métropole soutient des projets de coopération internationale via un fonds financé par la loi Oudin-Santini. Celui-ci permet d'appuyer, par des subventions, des actions en faveur de l'accès à l'eau et à l'assainissement. La Métropole s'est ainsi engagée dans trois programmes de coopération : gestion de l'eau au Maroc, réutilisation des eaux usées au Sénégal et accès à l'eau en Mauritanie. Elle soutient aussi l'agroécologie et l'entrepreneuriat dans deux villes au Sénégal : Rufisque et Bargny. C'est naturellement que la Métropole rejoint fOCsi pour mutualiser les ressources au service de projets internationaux », **souligne Michaël Delafosse, maire de Montpellier, président de Montpellier Méditerranée Métropole.**

« Le programme « Plateforme Territorialisée des Microprojets » que finance l'AFD a pour objectif de développer, structurer et renforcer le réseau d'acteurs présents dans les territoires français. Ce programme s'accompagne d'un soutien technique adapté aux porteurs des microprojets, à travers la mobilisation d'un réseau d'experts. La participation de la Région Occitanie et de la Métropole de Montpellier est précieuse pour assurer une nouvelle déclinaison régionale. Une dynamique au plus près des acteurs français de la solidarité

internationale ! » ajoute **Stéphanie Lafranchi, directrice de la Mobilisation et des Partenariats nationaux de l'AFD.**

« En Occitanie, un grand nombre d'associations de solidarité internationale sont engagées aux côtés de leurs partenaires internationaux. Notre mission est de créer les conditions pour qu'elles progressent dans leurs activités, gagnent en compétence, accèdent plus facilement à de nouveaux moyens et qu'elles inscrivent leur activité dans un cadre pensé, rigoureux et efficace. Grand merci à la Région Occitanie, à Montpellier Méditerranée Métropole pour leur totale confiance et à l'Agence française de développement sans qui ce fonds n'aurait pu être amorcé. Réussissons cette expérimentation, prouvons une nouvelle fois que la mutualisation est une solution d'avenir. Continuons à innover et trouvons d'autres partenaires pour rapidement franchir une étape supplémentaire dans l'appui aux acteurs du territoire qui agissent en faveur d'un monde durable et de paix. » **conclut Henri Arévalo, président d'Occitanie Coopération.**

Inscrit dans le cadre du programme Plateforme Territorialisée des Microprojets (PTMP) coordonné par La Guilde et la Conférence inter-régionale des Réseaux régionaux multi-acteurs (Cirrma), **cette démarche innovante permettra de proposer aux associations :**

- Un **accompagnement personnalisé** dans la construction, le dépôt et pour les lauréats un suivi dans la mise en œuvre de leurs projets ;
- Des **sessions d'échanges et de formation** pour favoriser les bonnes pratiques et la mise en réseau des acteurs de la coopération et la solidarité internationales ;
- Un **soutien financier** pouvant aller **jusqu'à 20 000 € maximum par projet** pour la réalisation des projets.

Dès aujourd'hui et jusqu'au 3 juin 2025 inclus, les candidats peuvent consulter le règlement de l'appel à projets sur le site d'Occitanie Coopération : oc-cooperation.org/appele-projet/fonds-occitanie-solidarite-internationale/ et candidater via le Portail solidaire : portailsolidaire.org. À l'issue de cette étape, les candidats présélectionnés seront auditionnés et présenteront leurs projets devant un jury.

Qui peut candidater ?

- **Les associations basées en Occitanie, spécialisées en solidarité et coopération internationale**, ayant **plus de 2 ans d'existence** et disposant de **ressources annuelles inférieures à 300 000 €** ;
- Celles-ci doivent également disposer **d'un partenariat formalisé avec au moins une structure locale déclarée** dans le pays d'intervention.

Les projets doivent :

- Avoir **une durée de mise en œuvre comprise entre 12 et 30 mois** et être réalisés **dans un pays éligible à l'Aide publique au développement (APD)**, hors Mali et territoires classés en zone rouge par le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères ;
- Porter sur les thématiques prioritaires suivantes : **agriculture et sécurité alimentaire, accès à l'éducation, et appui à l'insertion socio-professionnelle.**

Un webinaire de lancement pour préparer au mieux sa demande de subvention

Pour accompagner les porteurs de projets intéressés et répondre aux questions, **Occitanie Coopération organise un webinaire de présentation de l'appel à projets, le lundi 24 mars à 16h** en présence de Fadilha Benammar Koly, conseillère régionale de la Région Occitanie,

Clare Hart, vice-présidente de Montpellier Méditerranée Métropole et Henri Arévalo, président d'Occitanie Coopération.

Inscriptions au lien suivant : oc-cooperation.org/formation/webinaire-info-focsi/

Le lien de connexion au webinaire sera transmis aux participants en amont de l'événement.

■ **Contact presse :**

Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée

Kévin Sorhouet, attaché de presse – kevin.sorhouet@laregion.fr – 04 67 22 98 71 / 06 33 78 65 94

Montpellier Méditerranée Métropole

Pauline Cellier, attachée de presse – pauline.cellier@montpellier.fr – 04 67 13 49 46 / 06 28 10 47 93

Occitanie Coopération

Eugénie Gruais, chargée de mission communication et événementiel – egruais@oc-cooperation.org – 07 64 02 66 43